

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 1 de l'ordre du jour

CX/FL 12/40/1

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITE DU CODEX SUR L'ETIQUETAGE DES DENREES ALIMENTAIRES

Quarantième session
Ottawa, Canada, 15 – 18 Mai 2012

La session se tiendra au Centre des congrès Ottawa, Salon Ottawa, Niveau 2, 55 Colonel By Drive, Ottawa,
Canada

du mardi 15 mai 2012 à 09.30 heures au vendredi 18 mai 2012

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point	Objet	Document
	Ouverture de la session	
1.	Adoption de l'ordre du jour	CX/FL 12/40/1
2.	Questions soumises au Comité	CX/FL 12/40/2
3.	Dispositions relatives à l'étiquetage figurant dans les projets de normes Codex	CX/FL 12/40/3
4.	Mise en œuvre de la stratégie mondiale de l'OMS pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé	
a)	Projet de révision des <i>Directives pour l'emploi des allégations relatives à la nutrition et à la Santé</i> (CAC/GL 23-1997) : Conditions additionnelles pour les allégations du contenu et les allégations comparatives	CX/FL 12/40/4
	Observations à l'étape 3	CX/FL 12/40/4-Add.1
b)	Projet de définition des valeurs nutritionnelles de référence (pour inclusion dans les Directives sur l'étiquetage nutritionnel (CAC/GL 2-1985))	REP11/FL, Annexe IV CL 2011/23-FL
	Observations à l'étape 6	CX/FL 12/40/5 CX/FL 12/40/5 Add.1 CX/FL 12/40/5 Add.2 CX/FL 12/40/5-Add.3
c)	Conditions applicables à l'étiquetage nutritionnel obligatoire	CX/FL 12/40/6
	Observations à l'étape 3	CX/FL 12/40/6-Add.1

Les documents de travail seront disponibles uniquement sur le site web du Codex :
www.codexalimentarius.org et sur le serveur ftp <ftp://ftp.fao.org/codex/meetings/ccfl/ccfl40>

5.	<i>Directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments biologiques</i>	
a)	Addition de l'éthylène pour d'autres produits à l'étape 7	ALINORM 10/33/22, Annexe VII
	Utilisation de l'éthylène pour le mûrissement des fruits	CX/FL 12/40/7 , paras 13-16
b)	Autres utilisations de l'éthylène	
	L'utilisation de l'éthylène pour inhiber la germination des pommes de terre et des oignons	CX/FL 12/40/7 , paras 17-31 et Appendix III
	Utilisation de l'éthylène pour induire la floraison des ananas et déverdir les agrumes pour raison de prévenir les mouches des fruits	CX/FL 12/40/8
	Observations à l'étape 3	CX/FL 12/40/8-Add.1 CX/FL 12/40/8-Add.2
c)	L'ajout du spinosad, de l'octanoate de cuivre, et du bicarbonate de potassium	CX/FL 12/40/9
	Observations à l'étape 3	CX/FL 12/40/9-Add.1 CX/FL 12/40/9-Add.2
d)	Aquaculture biologique	CX/FL 12/40/10
	Observations à l'étape 3	CX/FL 12/40/10-Add.1 CX/FL 12/40/10-Add.2
e)	Processus structuré et modèle	CX/FL 12/40/7 , para 9 – 12 et Annexe I
6	Modification des noms communs standardisés	CX/FL 12/40/11
7.	Autres questions, travaux futurs et date et lieu de la prochaine session	
8.	Adoption du rapport	

Les documents de travail seront disponibles uniquement sur le site web du Codex :
www.codexalimentarius.org et sur le serveur ftp <ftp://ftp.fao.org/codex/meetings/ccfl/ccfl40>